

Cartographie prospective des métiers

Partie 3 Mobilités professionnelles

Juillet 2021 – Version finale

Réalisation d'une
cartographie prospective
des métiers et
compétences dans le
secteur du sport



CENTRE DE DROIT
ET D'ÉCONOMIE
DU SPORT

Sommaire

- | | |
|--|-------------|
| 1. Introduction | p. 3 |
| 2. Présentation des mobilités professionnelles repérées entre les métiers de la branche | p. 5 |
| – A. Famille des métiers de l'encadrement de l'activité physique et sportive | p. 6 |
| – B. Métiers spécifiques au sport professionnel | p. 13 |
| – C. Famille des métiers de la direction de structure, de la gestion et de l'administration | p. 18 |
| – D. Famille des métiers du développement des activités | p. 21 |

1. Introduction

Introduction

▪ **Objet du document**

- Ce document décrit les mobilités professionnelles repérées lors des phases d'investigations, en lien avec les 20 métiers faisant l'objet d'une fiche détaillée (cf. partie 2. de la cartographie).
- Le contenu de ce document prolonge ainsi directement celui des 20 fiches-métiers détaillées.

▪ **Méthode d'identification des aires de mobilité et passerelles professionnelles**

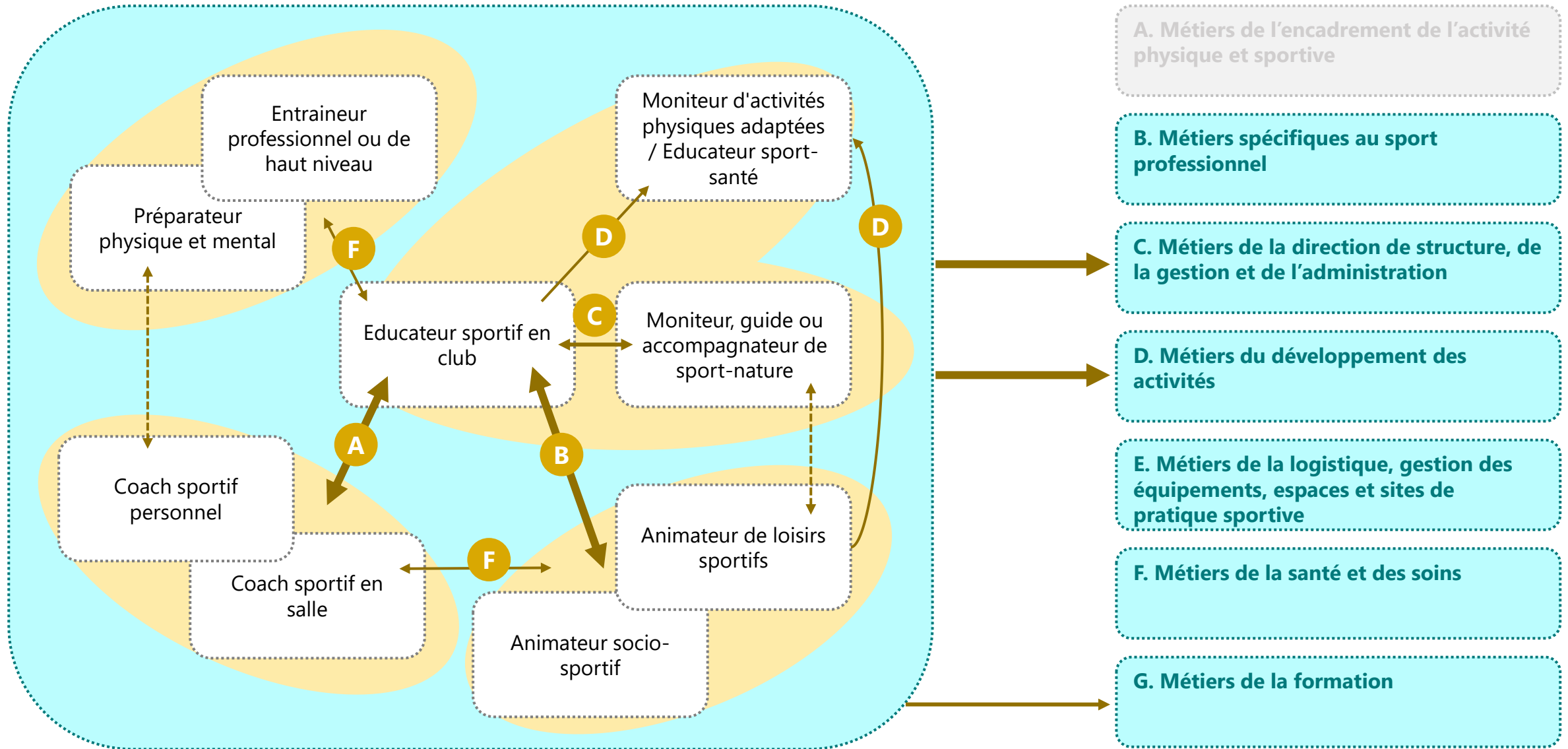
Les aires de mobilité et passerelles professionnelles entre les métiers ont été identifiées à partir des outils et sources suivants :

- Exploitation d'un corpus de documents descriptifs des métiers (+ de 200 supports)
 - Référentiels de métiers (ROME, ONISEP, établissements de formations...)
 - Etudes ciblées sur un métier ou un groupe de métiers
 - Documents audio-visuels
- Enquête qualitative auprès d'environ 30 professionnels comprenant un volet sur leurs parcours
- Traitement statistique sur les transitions professionnelles via les DADS de l'INSEE dans la branche
- Comparaison des compétences entre les métiers ainsi qu'entre les diplômes détaillés dans les fiches-métiers

2. Présentation des mobilités professionnelles repérées entre les métiers de la branche

**A. Famille des
métiers de
l'encadrement de
l'activité physique
et sportive**

Mobilités des métiers de l'encadrement de l'activité physique et sportive



Mobilités des métiers de l'encadrement de l'activité physique et sportive

Des mobilités variées au sein de la famille de l'encadrement de pratiques sportives (1/3)

A Entre le métier d'éducateur sportif en club et les métiers du coaching (coach sportif en salle de sport, coach sportif personnel)

- Du fait de la pluriactivité fréquente chez les coachs sportifs et les éducateurs sportifs, ces professionnels sont amenés à exercer des métiers de manière complémentaire. Si ces professionnels partagent des compétences d'animation et des connaissances dans une ou plusieurs activités physiques et sportives, les contextes de pratique n'en sont pas moins différents. Un éducateur sportif peut devenir coach sportif à condition de détenir ou de développer des connaissances relatives au corps humain et à son développement physique (musculature, cardio, etc.), car il doit être à même d'accompagner les pratiquants dans leur quête de forme et de bien-être. Cette évolution nécessite aussi une montée en compétences sur le plan de la relation client, dans un cadre plus marchand. Un diplôme avec spécialité activités gymniques, de la forme et de la force peut la faciliter.
- Un coach sportif peut devenir éducateur sportif en club moyennant la détention d'un diplôme correspondant à la discipline sportive enseignée (BPJEPS avec la mention adéquate, CQP, etc.) La pratique de cette discipline sportive à titre personnel, ainsi qu'une connaissance du milieu sportif dans lequel évolue la structure sont des éléments pouvant faciliter cette évolution.

B Entre le métier d'éducateur sportif en club et les métiers de l'animation (animateur de loisirs sportifs ou animateur socio-sportif)

- Le développement de la pratique sportive à des fins de divertissement a engendré le rapprochement de deux cultures, celles de l'animation de loisirs et celle du sport. Cette porosité a amené certains encadrants sportifs à diversifier leurs activités vers l'animation auprès de publics en quête de loisirs, en lien notamment avec des stratégies de développement de clubs ; et certains animateurs de loisirs à intégrer les activités physiques et sportives dans leurs séances d'animation.
- L'évolution de l'éducateur sportif en club vers les métiers de l'animation est possible sans formation particulière, mais nécessite un changement de posture fort : l'encadrement des activités physiques et sportives ne vise plus la performance mais devient un support et/ou prétexte pour procurer du plaisir ou pour travailler le lien social, auprès de publics variés. Ainsi, cette évolution nécessite des compétences d'ingénierie pédagogique (activités ludiques, adaptées aux attentes des publics) et des prédispositions fortes dans l'animation et la dynamisation d'un collectif. Par ailleurs, l'évolution vers le métier d'animateur socio-sportif nécessite en plus de cela une spécialisation sur un type de public (champ de l'aide sociale à l'enfance, de la réinsertion sociale, etc.), et une capacité à exploiter cette connaissance particulière dans la pratique professionnelle de l'animation.
- A l'inverse, certains animateurs peuvent devenir éducateurs sportifs en club, moyennant la détention d'un diplôme correspondant à la discipline sportive enseignée (BPJEPS avec la mention adéquate, CQP, etc.) La pratique de cette discipline sportive à titre personnel peut faciliter cette évolution. Ces passerelles sont facilitées par une équivalence entre le brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse, le brevet d'Etat d'éducateur sportif et le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (arrêté du 20 septembre 2018 modifié).

Mobilités des métiers de l'encadrement de l'activité physique et sportive

Des mobilités variées au sein de la famille de l'encadrement de pratiques sportives (2/3)

C Du métier d'éducateur sportif en club au métier de moniteur, guide ou accompagnateur de sport-nature

- Les moniteurs, guides ou accompagnateurs de sport-nature ont une activité liée à la saisonnalité, et exercent souvent en tant qu'éducateurs sportifs dans un club sportif, en complémentarité de celle-ci. Cette pluriactivité, doublée d'un socle de compétences commun autour de l'encadrement d'une discipline sportive spécifique, expliquent la fréquence des mobilités entre ces métiers. Par ailleurs, ce métier est aussi caractérisé par une forte visée touristique, qui l'amène à diversifier ses activités vers une fonction de loisirs, de découverte de l'environnement, etc.
- Cette évolution suppose le développement de compétences spécifiques à l'encadrement d'activités sportives en milieu extérieur : cela induit de maîtriser une façon particulière de préparer les séances d'activités sportives (anticipation de la météo, connaissance des possibilités offertes par les lieux, etc.), et des compétences plus poussées en termes de mise en sécurité des pratiquants. Elle suppose aussi de développer une certaine connaissance du territoire, une capacité à le valoriser et à l'utiliser à des fins de loisirs et de divertissement, ce qui peut par ailleurs le rapprocher des métiers de l'animation. Selon les activités physiques et sportives encadrées, des qualifications particulières peuvent être requises (BJPEPS avec la mention correspondant à la discipline, diplômes d'état quand nécessaire, etc.)

D Depuis le métier d'éducateur sportif en club vers le métier de moniteur d'activités physiques adaptées

- En raison du développement de la promotion de la santé par l'activité physique et sportive, un certain nombre d'encadrants sportifs se spécialisent sur l'encadrement de publics ayant des problématiques de santé particulières. Cette mobilité correspond généralement à une progression dans la carrière professionnelle. Ces professionnels peuvent devenir moniteur d'activités physiques adaptées avec une certaine expérience dans l'encadrement d'APS, des compétences d'animation approfondies et des connaissances poussées dans la prise en compte de pathologies dans la prise en charge des différents publics. Cette évolution suppose également des capacités d'écoute et d'empathie afin de faire évoluer les pratiquants à leur rythme, dans un cadre sécurisant et valorisant, et une capacité à travailler en collaboration avec des acteurs du médico-social, pour accompagner au mieux les pratiquants dans le projet médical défini.
- Cette évolution est conditionnée par l'obtention de certains diplômes : une qualification complémentaire optionnelle « Activités Physiques et sportives sur Prescription Médicale » est proposée aux individus qui détiennent déjà un diplôme du sport. Il existe aussi le CQP « moniteur en sport adapté » ou encore la licence STAPS parcours Activités physiques adaptées et santé qui permettent cette évolution professionnelle.

Mobilités des métiers de l'encadrement de l'activité physique et sportive

Des mobilités variées au sein de la famille de l'encadrement de pratiques sportives (3/3)

E Entre le métier d'éducateur sportif et le métier d'entraîneur de sport professionnel

- Ces métiers partagent un socle de compétences communes : tous deux ont pour vocation de transmettre les règles d'une discipline sportive et d'accompagner la progression sportive dans cette dernière en élaborant des exercices adaptés à un groupe d'individus. D'ailleurs, certains éducateurs peuvent être dans des structures mixtes et encadrer à la fois des sportifs professionnels et des adhérents pratiquant une activité physique et sportive à titre de loisirs et/ou de découverte. Toutefois, le métier d'entraîneur de sport professionnel évolue dans un cadre compétitif et vise exclusivement à faire progresser techniquement et tactiquement ses athlètes au plus haut niveau possible.
- L'évolution vers ce métier suppose donc le développement de compétences d'analyse et de pilotage de la performance sportive (analyse des résultats obtenus en compétition, observation des athlètes en situation, etc.). En outre, la pédagogie et la psychologie sont de plus en plus importantes pour aider les athlètes à gérer leurs problématiques de réussite et d'échec ainsi que pour les encourager à toujours se dépasser.
- Un éducateur sportif peut devenir entraîneur sportif professionnel moyennant une bonne connaissance théorique et pratique de la discipline enseignée, une expérience professionnelle, ainsi que la détention d'un DEJEPS ou d'un DESJEPS mention performance sportive. A l'inverse, un entraîneur de sport professionnel peut évoluer vers le métier d'éducateur sportif sans aucune condition particulière. Il lui faudra toutefois développer des compétences d'animation sociale et de gestion de la relation aux adhérents, tout en tenant compte des caractéristiques et des attentes de ces derniers, afin de les fidéliser et que cette évolution soit un succès.

F Entre les métiers de coachs sportifs (en salle / personnel) et les métiers d'animateurs (de loisirs sportifs / socio sportif)

- Ces métiers se rejoignent dans leur rapport au sport, qu'ils envisagent avant tout comme un moyen de plaisir, de bien-être et d'épanouissement. Du fait de cette proximité, ils partagent un certain nombre de compétences transverses, comme la capacité à créer et ajuster des programmes adaptés aux souhaits d'un individu ou d'un groupe d'individus, ou encore la capacité à animer des séances tout en créant une dynamique de groupe afin de maximiser leur épanouissement.
- Ainsi, des mobilités sont envisageables entre les métiers de l'animation et du coaching : l'évolution du coach sportif vers l'animateur ne requiert aucun diplôme, mais requiert des pré-requis d'encadrement de certains types de publics (enfants, adolescents, publics en difficulté, etc.), ou encore des prédispositions à travailler dans une structure en particulier (structure associative, centre de vacances, entreprise, etc.). L'évolution de l'animateur sportif vers le coach sportif va quant à elle requérir une spécialisation sur les activités de la forme et de la force, qui passe généralement par l'obtention d'un diplôme adapté (BPJEPS « Activités de la Forme », DEUST « Métiers de la forme », diplôme STAPS, etc.).

Mobilités des métiers de l'encadrement de l'activité physique et sportive

Des mobilités fréquentes vers les métiers du développement et de la direction de structures sportives

G Des métiers de l'encadrement vers les métiers du développement de structures sportives

- Des mobilités vers les métiers du développement sont envisageables du fait de la poly compétence des encadrants et de leur montée en charge progressive sur des activités de développement. En effet, un certain nombre de ces professionnels assument des activités liées à la promotion, au développement de partenariats ou encore à la gestion de projets, en complémentarité de leur cœur de métier. Cette poly compétence facilite leur évolution vers le métier de chargé de communication, de chargé de promotion et marketing sportif ou encore de chargé de développement.
- Selon le type de structure et les enjeux liés à la fonction, cette mobilité professionnelle peut se faire par la simple validation des acquis de l'expérience ou moyennant des actions de préparation et de formation adaptée (licence spécialisée en information et communication, dans le développement des organisations sportives, ou le marketing, etc.). Les possibilités d'évolutions entre ces métiers devraient croître, en raison de la poursuite de la professionnalisation des structures et de la croissance des métiers liés au développement dans celles-ci.

H Des métiers de l'encadrement vers les métiers de la direction de structures

- A terme, certains encadrants sportifs peuvent envisager d'évoluer vers les métiers de la direction, du fait d'une progressive prise de responsabilités dans leur propre structure. Les éducateurs sportifs et entraîneurs professionnels peuvent plus facilement évoluer dans un premier temps vers le métier de coordinateur ou de responsable sportif, leur expertise sportive représentant un atout majeur pour gérer le domaine sportif d'une structure, avant d'étendre progressivement leurs activités à la direction globale d'une structure sportive. Ainsi, de nombreux dirigeants/responsables de structures sont d'anciens sportifs et/ou éducateurs ou entraîneurs sportifs.
- Cette évolution nécessite le développement de compétences en gestion administrative et financière, en stratégie commerciale ainsi que des connaissances poussées du milieu sportif dans lequel la structure se situe. Cette évolution est possible après une expérience significative dans la structure et passe généralement par la voie de la formation professionnelle continue pouvant déboucher sur l'obtention de diplômes de niveau Licence (STAPS, management sportif, comptabilité, gestion...).

Mobilités des métiers de l'encadrement de l'activité physique et sportive

Des mobilités vers d'autres familles de métiers, internes et externes à la branche du sport

I Entre les métiers de l'encadrement et le métier de formateur

- Certains encadrants sportifs se reconvertissent en tant que formateurs dans leur spécialité (coachs vers formateurs de coachs, éducateurs sportifs vers éducateurs sportifs, etc.). Cette évolution requiert une expérience de plusieurs années et des compétences pédagogiques avérées, en plus de connaissances théoriques sur les domaines de spécialité enseignés et sur le cadre légal de la formation. Elle est par ailleurs souvent conditionnée par la détention d'un DEJEPS, DESJEPS ou d'une licence STAPS. Les entraîneurs de sport professionnel sont nombreux à évoluer en tant que formateurs d'entraîneurs, dans les directions techniques nationales des fédérations sportives. A noter qu'il existe le statut particulier d'entraîneurs formateurs de cadres sportifs, accessible en passant les concours de la fonction publique ou du Ministère des Sports.

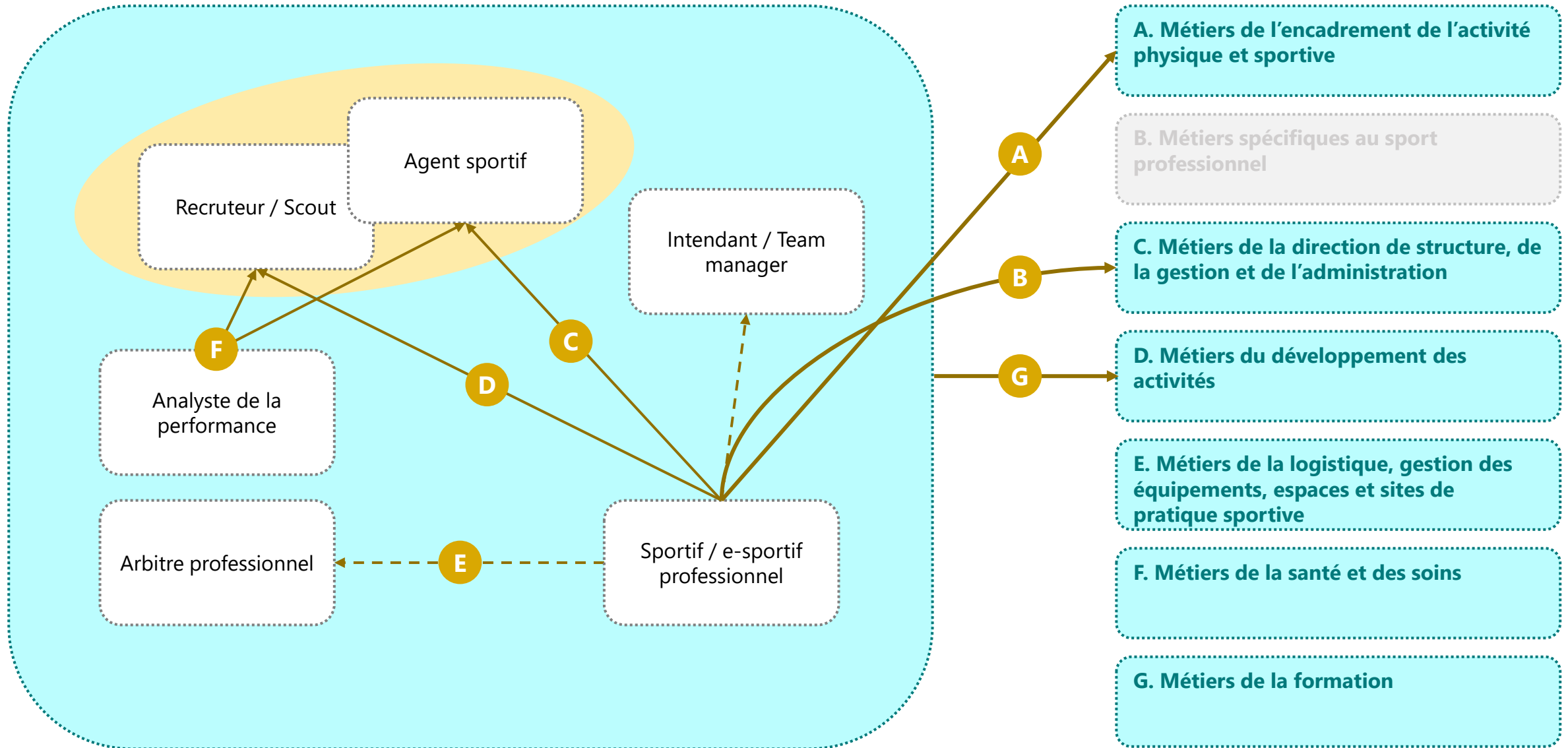
* Des métiers de l'encadrement et des métiers en dehors du domaine du sport

De nombreux encadrants sportifs évoluent au bout d'un certain nombre d'années vers des métiers extérieurs à la branche du sport, dans des orientations professionnelles multiples. En voici quelques exemples :

- Un certain nombre d'entre eux se reconvertissent dans la vente d'articles sportifs, et de manière plus large, en tant qu'employés dans le commerce. Cette évolution ne requiert aucun diplôme mais peut être facilitée par l'obtention d'un bac pro ou d'un BTS dans le commerce. Les qualités relationnelles de ces professionnels, ainsi que leur expérience de la relation client sont des éléments favorables à cette mobilité.
- Une partie de ces professionnels, et notamment les animateurs et les accompagnateurs sport-nature évoluent dans l'accueil et l'accompagnement touristique. Un certain nombre d'entre eux intègrent la fonction publique, notamment comme adjoint administratif, avec des activités souvent liées au sport ou à l'animation socio-culturelle. Cette évolution suppose un approfondissement des connaissances sur le territoire, sur ses possibilités, ainsi que des compétences administratives et de communication.
- Du fait de leurs compétences relationnelles et de leur capacité à comprendre les besoins de différents publics, les animateurs et les coachs sportifs peuvent s'orienter vers le travail social (conseiller en insertion, éducateur social, etc.). Les coachs sportifs ou les éducateurs de sport-santé peuvent quant à eux évoluer vers le secteur de la santé, moyennant des actions de préparation et de formation adaptées, plus ou moins longues.
- Par ailleurs, un certain nombre d'éducateurs sportifs en club ou d'accompagnateurs sport-nature peuvent évoluer l'enseignement (professeur d'EPS), du fait de leur habilité à transmettre les bases d'une ou plusieurs disciplines sportives auprès de publics débutants.

B. Métiers spécifiques au sport professionnel

Mobilités des métiers du sport professionnel



Passage ou exercice simultané fréquent des métiers
 Mobilité fréquente
 Mobilité limitée
 Mobilité repérée mais non confirmée

Mobilités des métiers du sport professionnel

Les mobilités les plus courantes depuis le métier de sportif professionnel

A Du métier de sportif professionnel aux métiers de l'encadrement (entraîneur sport pro ou éducateur sportif en club associatif)

→ Un certain nombre de sportifs professionnels se reconvertissent à la fin de leur carrière en tant qu'entraîneurs de sport professionnel dans la discipline sportive pratiquée. La connaissance du jeu, couplée à celle de la réalité du quotidien de sportif professionnel sont des atouts considérables pour l'exercice de ce métier. En plus du développement de connaissances stratégiques liées à la discipline sportive en question, cette évolution suppose une montée en compétences sur le plan de la pédagogie, de l'animation d'équipes, et de l'optimisation de la performance : capacité à créer et encadrer des séances d'entraînement adaptées, à transmettre des valeurs, à dynamiser les équipes, etc. Un sportif professionnel peut également évoluer vers le métier d'éducateur sportif en club associatif, directement après sa carrière ou dans un second temps, après avoir exercé le métier d'entraîneur de sport professionnel. Cette évolution suppose de développer des compétences d'animation, orientées non plus seulement sur la recherche de performance mais en premier lieu vers le loisirs et la fidélisation des adhérents ; et bien entendu l'obtention de diplômes adaptés et reconnus pour l'exercice de cette profession réglementée.

B Du métier de sportif professionnel au métier de directeur sportif puis / ou directeur de structure sportive

→ Un certain nombre de sportifs professionnels se reconvertissent à la fin de leur carrière en tant que managers de clubs voire de ligues. Les compétences acquises au cours de leur carrière sont en partie transférables à la gestion d'une entreprise : capacité à travailler en équipe, à gérer leur corps et leur carrière physique, capacité à comprendre et mettre en œuvre des stratégies, etc. Toutefois, cette évolution nécessite le développement de connaissances précises en gestion administrative et financière, ou encore en stratégie commerciale. Ces dernières peuvent avoir été acquises en amont ou en parallèle de leur carrière de sportifs, ou en formation continue après celle-ci (diplôme de niveau licence souvent requis). Par ailleurs, le fait d'évoluer dans un premier temps vers un des métiers de l'encadrement peut permettre à ces professionnels de développer progressivement ces compétences sur ces aspects, et de plus facilement évoluer vers les métiers de directeur sportif ou directeur de structure sportive par la suite.

*** Du métier de sportif professionnel aux métiers hors du sport**

→ Un certain nombre de sportifs professionnels se reconvertissent à la fin de leur carrière dans l'univers médiatique, en tant que consultants, commentateurs, journalistes TV, etc. Certains sportifs professionnels évoluent d'autre part comme employés ou gestionnaires de PME dans d'autres secteurs (commerce, tourisme, loisirs, hôtellerie-restauration, paramédical, communication événementiel...). Leur quotidien en tant que sportif professionnel leur a permis de développer un grand nombre de compétences transverses (gestion du stress, prise d'initiative, etc.), qu'ils peuvent mettre à profit dans le cadre d'activités nombreuses et variées.

Mobilités des métiers du sport professionnel

D'autres mobilités possibles depuis le métier de sportif professionnel

C Du métier de sportif professionnel au métier d'agent sportif

→ Un certain nombre de sportifs professionnels se reconvertissent à la fin de leur carrière en tant qu'agent sportif, afin de continuer à s'occuper de la carrière d'autres sportifs professionnels. Le succès de cette évolution repose notamment sur l'expertise de la discipline sportive concernée et la connaissance du milieu sportif dans lequel évoluent les joueurs. Cette évolution suppose également le développement de connaissances pointues dans de nombreux domaines : sport, marketing, droit, gestion, fiscalité, relations publiques, etc. Même si cette évolution est accessible sans diplôme spécifique, certaines formations peuvent faciliter sa mise en œuvre. Par ailleurs, cette évolution suppose d'être titulaire d'une licence d'agent sportif, comme l'indique la F.F.F., en citant le Code du Sport (article L222-7).

D Du métier de sportif professionnel au métier de recruteur

→ Un certain nombre de sportifs professionnels se reconvertissent à la fin de leur carrière en tant que recruteur de sportifs professionnels. La pratique intensive d'une discipline sportive leur permet d'avoir une bonne connaissance de celle-ci et des qualités techniques et tactiques qu'un sportif doit avoir, ce qui leur sera utile pour observer et juger de jeunes joueurs. Toutefois, cette évolution suppose de développer des compétences d'analyse et de s'appropriier les usages des statistiques et de la vidéo, de plus en plus en vogue dans le domaine du recrutement des sportifs. Cela suppose également le développement de compétences de négociation, concernant les contrats avec les joueurs. Même si cette évolution est accessible sans diplôme spécifique, certaines formations peuvent faciliter sa mise en œuvre. A terme, ces professionnels peuvent évoluer en tant que recruteur de recruteurs.

E Du métier de sportif professionnel au métier d'arbitre professionnel

→ Quelques sportifs professionnels se reconvertissent en arbitre de sport de haut niveau. Cette évolution suppose le développement d'un certain nombre de connaissances pointues dans les règles du jeu de la discipline concernée et dans les règles d'arbitrage de cette dernière. Cette évolution repose sur une démarche de formation importante puisque le métier est accessible à des personnes ayant passé un concours proposé par la fédération, en plus de détenir le DU « Sport de haut niveau et arbitrage » ou un diplôme STAPS pour certaines disciplines sportives. Les sportifs professionnels doivent alors se confronter à de nombreux exercices théoriques avant de pouvoir arbitrer véritablement.

Mobilités des métiers du sport professionnel

Mobilités observées parmi les autres métiers du sport professionnel

F Du métier d'analyste de la performance vers le métier d'agent sportif ou de recruteur

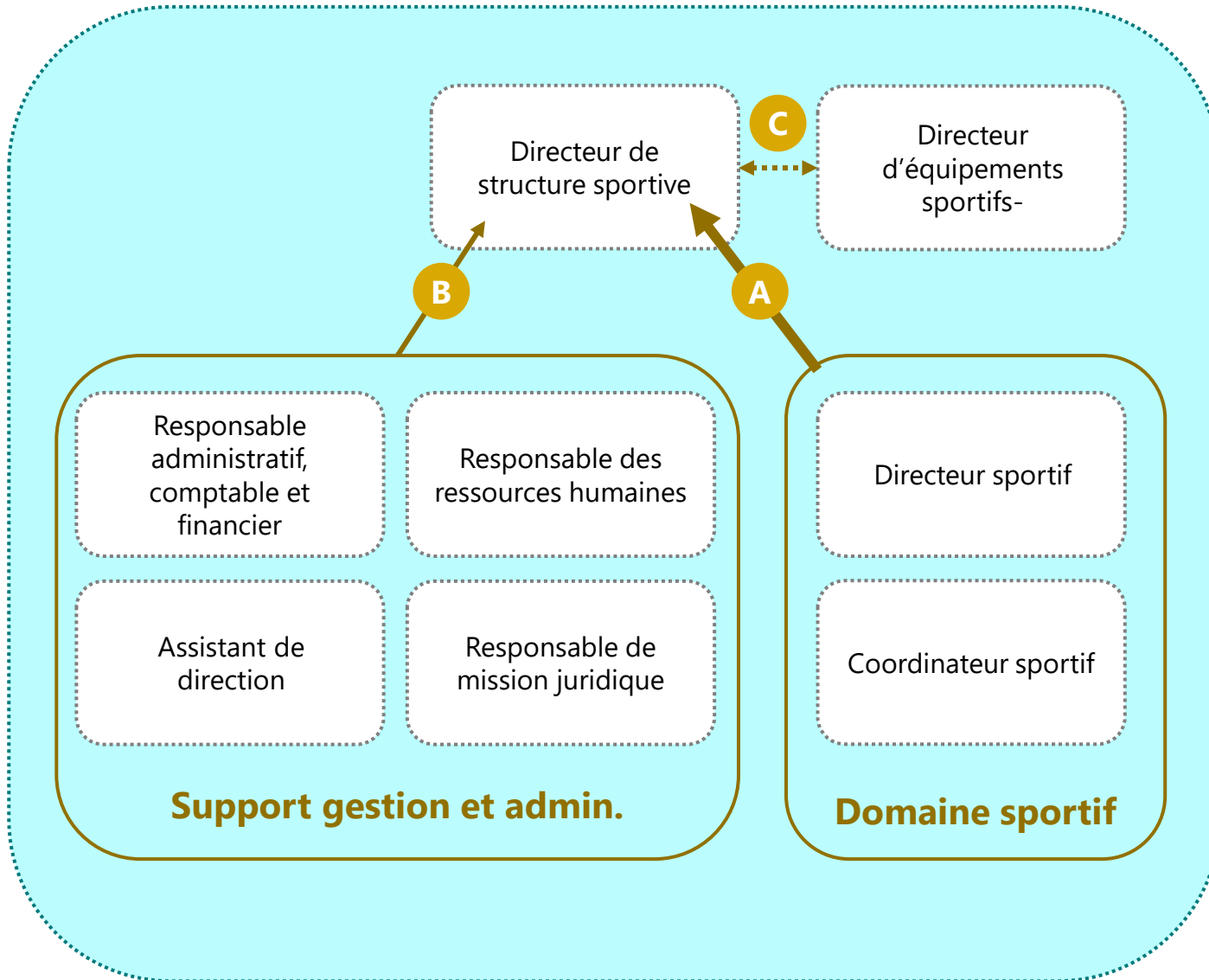
- En raison du développement de l'usage de la donnée dans le recrutement et la gestion de carrière des sportifs professionnels, le métier d'analyste de la performance peut être sollicité pour endosser des activités initialement réservées aux métiers d'agent sportif ou de recruteurs. Cette compétence d'analyse de données peut donc faciliter une évolution vers ces métiers.
- En outre, cette évolution suppose de développer des connaissances solides dans la discipline sportive concernée (aspects stratégiques, tactiques), et de développer un réseau professionnel varié, afin de pouvoir mieux repérer les joueurs et évaluer leur potentiel. Elle peut être favorisée par la détention d'un diplôme spécialisé dans la discipline sportive concernée, et requiert à minima ou une pratique de cette dernière à titre personnel.
- Par ailleurs, la maîtrise de la donnée dont fait preuve le métier d'analyste de la performance peut aussi représenter un atout pour évoluer vers les métiers du développement, au sein desquels celle-ci devrait prendre de plus en plus d'importance.

G Des métiers du sport professionnel vers le métier de la communication et du développement

- Via leurs activités, la plupart des métiers du sport professionnel développent des relations avec un réseau d'acteurs étendu, lequel peut être un élément facilitant pour évoluer vers le métier de chargé de relations, partenariats et sponsoring, et ensuite vers d'autres métiers du développement. Les professionnels ayant des prédispositions à la maîtrise des outils de communication peuvent quant à eux connaître une évolution vers le métier de chargé de promotion et marketing sportif.
- Ces évolutions nécessitent une spécialisation sur des champs précis (communication, événementiel, stratégie commerciale, etc.), qui peut être mise en œuvre au travers de formations « sur le tas », de partage d'expériences ou encore de la formation professionnelle continue. Selon le type de structures et le niveau de responsabilité attendu pour le métier, certains diplômes peuvent être requis (niveau licence / master en communication / événementiel, en développement des organisations sportives, etc.) Selon la taille et l'organisation des structures, plusieurs de ces spécialités peuvent être endossées par une même personne, auquel cas une certaine polyvalence peut être attendue sur différents champs.
- A terme, ces métiers peuvent évoluer vers la direction de structures, du fait d'une progressive prise de responsabilités dans leur propre structure.

C. Famille des métiers de la direction de structure, de la gestion et de l'administration

Mobilités des métiers de la direction de structure, de gestion et de l'administration



A. Métiers de l'encadrement de l'activité physique et sportive

B. Métiers spécifiques au sport professionnel

C. Métiers de la direction de structure, de la gestion et de l'administration

D. Métiers du développement des activités

E. Métiers de la logistique, gestion des équipements, espaces et sites de pratique sportive

F. Métiers de la santé et des soins

G. Métiers de la formation

→ Mobilité fréquente → Mobilité limitée - - - - - → Mobilité repérée mais non confirmée

Mobilités des métiers de la direction de structure, de gestion et de l'administration

Les mobilités les plus fréquentes dans la direction de structure, de la gestion et l'administration

A Du métier de directeur sportif au métier de directeur de structures sportives

→ Le métier de directeur sportif définit, pilote et coordonne le projet sportif d'une structure. Dès lors, il détient des compétences transférables au métier de directeur de structures (compétences en management, gestion, ressources humaines), vers lequel il peut progressivement évoluer en élargissant son périmètre d'intervention. Le directeur sportif peut donc envisager d'évoluer vers le métier de directeur de structures, moyennant une certaine expérience et une progressive prise de responsabilités dans une même structure. Cette évolution nécessite une capacité à avoir une vision globale sur la stratégie de celle-ci, dans toutes ses dimensions (économiques, sociales, culturelles, etc.), ainsi que des connaissances plus poussées en gestion, en stratégie commerciale et dans la recherche de financements. Cette évolution peut être facilitée par l'obtention d'un diplôme de niveau bac+3 à bac+5 dans le commerce, la gestion, ou le management du sport, ou par des formations internes à la fédération.

B Des métiers du support « gestion et administratif » au métier de directeur de structures sportives

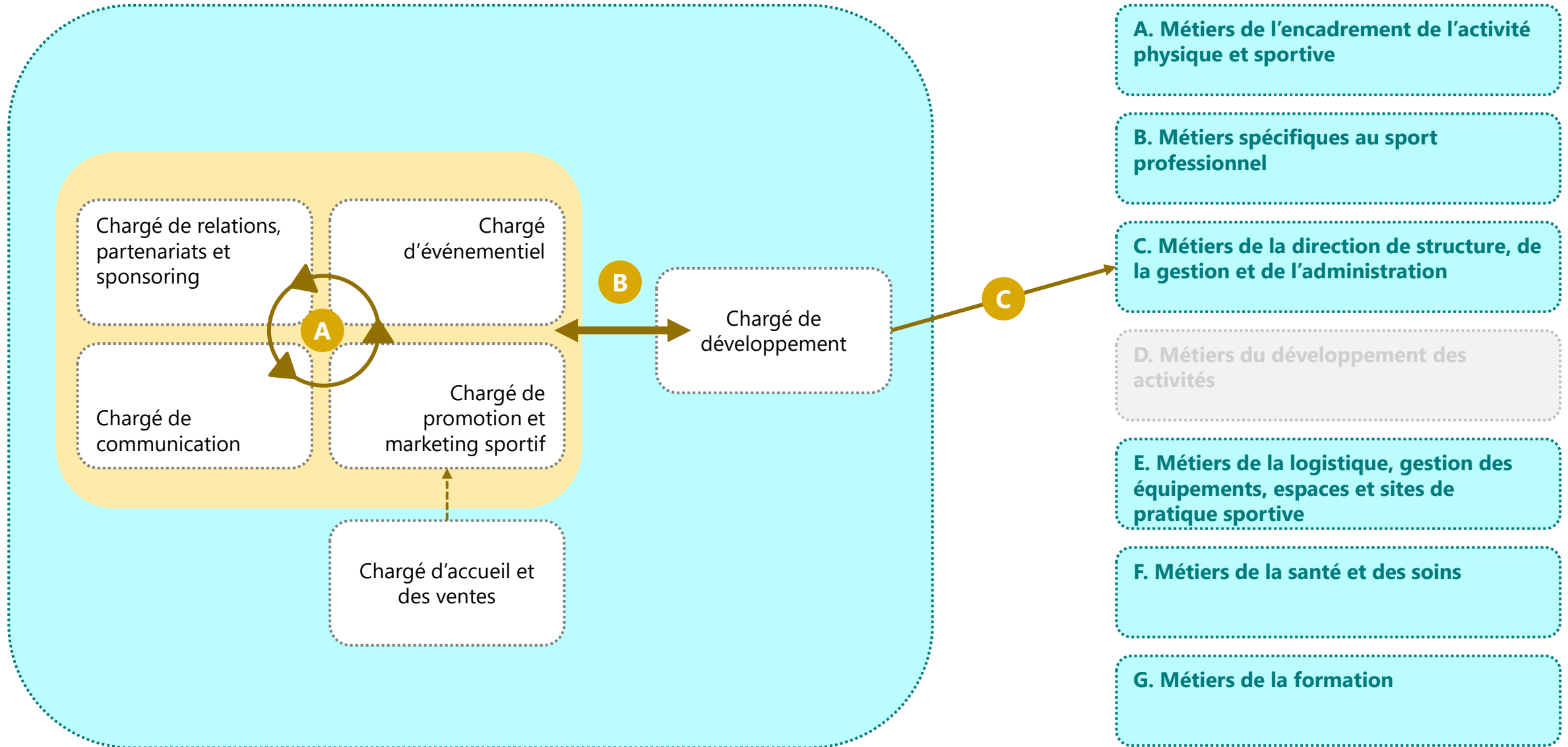
→ Des mobilités ascendantes sont possibles entre les métiers du support et le métier de directeur de structure sportive, moyennant une certaine expérience et prise de responsabilités au sein de la structure. Dans les petites structures en particulier, ces professionnels sont souvent amenés à endosser progressivement des activités dépassant leur cœur de métier, ce qui peut faciliter cette évolution. Toutefois cette dernière ne saurait se faire sans quelques connaissances théoriques en ressources humaines, gestion, droit, ou encore en stratégie commerciale ; complémentaires aux expertises détenues. Cette évolution requiert donc l'obtention d'un diplôme de formation initiale ou continue spécialisé dans la gestion d'organisations, notamment sportives (par exemple, le diplôme universitaire de gestion des organisations sportives). Elle peut parfois être rendue possible par des formations internes à la fédération.

C Entre le métier de directeur de structure sportive et le métier de directeur d'équipements sportifs

→ Ces évolutions semblent moins fréquentes car ces métiers évoluent sur des périmètres différents. La gestion d'équipements sportifs appelle des connaissances très spécifiques, notamment pour le stadium manager (respect des normes et règles de sécurité, médiation avec les financeurs, gestion des accès et de l'occupation des espaces, analyse des besoins utilisateurs, etc). Ces métiers ont toutefois des compétences communes en gestion, management, coordination, qui peuvent favoriser d'éventuelles mobilités. Ces dernières supposent des actions de préparation et de formation adaptées, que cela soit par le biais de la formation sur le tas ou de la formation continue.

D. Famille des métiers du développement des activités

Mobilités des métiers du développement des activités



Passage ou exercice simultané fréquent des métiers → Mobilité fréquente → Mobilité limitée → Mobilité repérée mais non confirmée

Mobilités des métiers du développement des activités

Les mobilités les plus fréquentes dans la famille du développement des activités

A Entres les métiers de la communication, du marketing et de l'événementiel

→ Les métiers de la communication, du marketing et de l'événementiel couvrent des activités proches les unes des autres, permettant des évolutions fréquentes entre ceux-ci. De plus, les diplômes menant à ces métiers offrent souvent une pluridisciplinarité qui permet à ces individus d'avoir des bases dans chacun de ces domaines, et de se reconverter / se spécialiser dans l'un ou l'autre par la suite. Dans certains cas, la maîtrise de ce socle commun est une condition suffisante pour ces évolutions, mais des formations spécialisées dans le domaine voulu peuvent favoriser ces dernières.

B Des métiers de la communication, du marketing et de l'événementiel au métier de chargé de développement

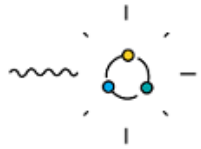
→ Afin d'exploiter tous les leviers qui peuvent concourir au développement de la structure sportive, le chargé de développement doit faire preuve d'une polyvalence accrue : il doit mettre en œuvre des compétences diverses, au croisement entre le marketing, la communication, le développement de partenariats et l'événementiel. Ainsi, ce métier peut être accessible aux professionnels de la communication, du marketing et de l'événementiel, moyennant l'extension de leurs compétences à ces différents champs. Cette évolution suppose également une montée en compétences sur le plan de la gestion et de la coordination de projets. En effet, le chargé de développement doit savoir intégrer des préoccupations d'ordre économique à ses activités et être capable de coordonner des acteurs variés pour mettre en œuvre ces derniers. Selon le type de structure et le niveau de responsabilité, cette évolution requiert un diplôme de niveau Bac+3 à Bac+5 dans la gestion et le développement des organisations.

→ A l'inverse, un chargé de développement peut se spécialiser dans la communication, le marketing ou l'événementiel et évoluer vers des postes à responsabilité, notamment dans de grandes structures, dans l'un ou l'autre de ces domaines.

C Du métier de chargé de développement aux métiers de la direction

→ Via sa vision globale de la structure et sa capacité à définir une stratégie de développement pour celle-ci, le métier de chargé de développement se rapproche des métiers de la gestion et direction de structures. Cette évolution nécessite le développement de compétences en gestion administrative et financière, en stratégie commerciale ainsi que des connaissances poussées du milieu sportif dans lequel la structure se situe. Cette évolution est possible après une expérience significative dans la structure et peut être facilitée par un diplôme de niveau Licence STAPS, une licence de management sportive, ou a minima par des formations obtenues par le biais des fédérations.

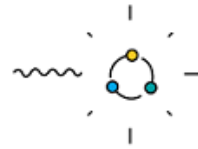
Les auteurs de ce document



Valentin VIGIER

Mobile : 06 19 09 27 76

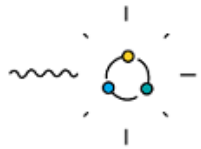
Mail : valentin.vigier@amnyos.com



Christophe LEPETIT

Mobile : 06 70 12 05 54

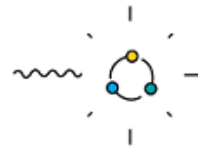
Mail : lepetit@cdes.fr



Elodie IMBERT

Mobile : 06 17 48 17 07

Mail : elodie.imbert@amnyos.com



Marie LE GAL

Mobile : 06 77 96 00 57

Mail : marie.legal@amnyos.com